

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00377

Numéro SIREN : 442 424 073

Nom ou dénomination : A F MECANIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 27/03/2019 sous le numéro de dépôt B2019/000974

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
VILLEFRANCHE - TARARE**

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/000974**
n° de gestion : **2007B00377**
n° SIREN : **442 424 073 RCS Villefranche-Tarare**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Villefranche - Tarare certifie avoir procédé le
27/03/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A F MECANIQUE - Société par actions simplifiée
Les Ateliers du Golf 121 rue du Bief 69480 Lucenay -FRANCE-

date de clôture : 31/08/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



362578

Bilan

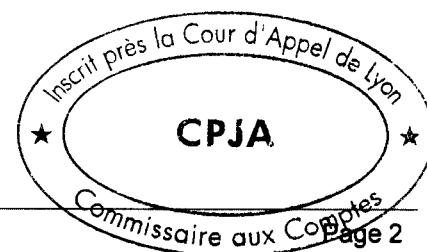
27/03/19
B2019/974

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/08/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Concessions, brevets, droits similaires	13 870,00	9 189,44	4 680,56		4 681
Installations techniques, matériel et outillage industriels	143 145,06	139 483,88	3 661,18	8 675,60	- 5 014
Autres immobilisations corporelles	43 893,03	17 516,49	26 376,54	7 325,84	19 051
Autres participations	100,00		100,00	100,00	
Créances rattachées à des participations	31 691,97		31 691,97	31 691,97	
Autres titres immobilisés	282,00		282,00	282,00	
Prêts				200,00	- 200
TOTAL (I)	232 982,06	166 189,81	66 792,25	48 275,41	18 517
Matières premières, approvisionnements	3 998,35		3 998,35	4 210,95	- 213
Produits intermédiaires et finis	16 688,50		16 688,50	14 708,00	1 981
Clients et comptes rattachés	287 821,35		287 821,35	214 120,85	73 701
Etat, impôts sur les bénéfices	23 069,00		23 069,00	25 284,00	- 2 215
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 020,15		10 020,15	13 193,55	- 3 173
Autres	13 832,67		13 832,67	16 528,00	- 2 695
Disponibilités	75 895,77		75 895,77	148 538,75	- 72 643
Charges constatées d'avance	8 312,90		8 312,90	6 195,38	2 118
TOTAL (II)	439 638,69		439 638,69	442 779,48	- 3 141
TOTAL ACTIF (I à V)	672 620,75	166 189,81	506 430,94	491 054,89	15 376

Présenté en Euros

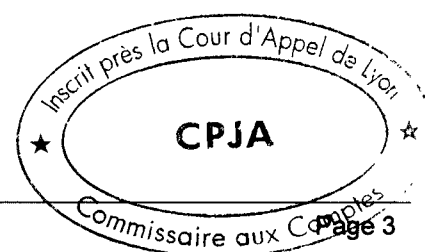
PASSIF	Exercice clos le 31/08/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2017 (12 mois)	Variation
Capital social ou individuel (dont versé : 50 000,00 Euros)		50 000,00	50 000,00	
Réserve légale		5 000,00	4 642,00	358
Autres réserves		201 017,98	187 814,50	13 203
Résultat de l'exercice		-17 160,08	43 561,48	- 60 722
TOTAL (I)		238 857,90	286 017,98	- 47 160
Emprunts		22 217,77		22 218
Associés		70 622,79	36 859,25	33 764
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		112 877,48	97 043,79	15 834
Personnel		25 194,35	37 766,73	- 12 572
Organismes sociaux		25 062,67	23 217,09	1 846
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		3 400,80	2 448,93	952
Autres impôts, taxes et assimilés		8 107,18	6 843,12	1 264
Autres dettes		90,00	858,00	- 768
TOTAL (IV)		267 573,04	205 036,81	62 536
TOTAL PASSIF (I à V)		506 430,94	491 054,89	15 376



Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/08/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue biens	906 644,01	425 000,02	1 331 644,03	1 226 058,94	105 585	8,61
Production vendue services	9 600,00		9 600,00	5 000,00	4 600	92,00
Chiffres d'affaires Nets	916 244,01	425 000,02	1 341 244,03	1 231 058,94	110 185	8,95
Production stockée			1 980,50	933,72	1 047	112,11
Subventions d'exploitation			8 333,67	8 000,00	334	4,17
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			10 567,06	6 420,80	4 146	64,58
Autres produits			0,16	0,01		N/S
Total des produits d'exploitation (I)			1 362 125,42	1 246 413,47	115 712	9,28
Achats de matières premières et autres approvisionnements			231 458,24	194 536,95	36 921	18,98
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			212,60	114,05	99	86,41
Autres achats et charges externes			677 771,08	504 878,31	172 893	34,24
Impôts, taxes et versements assimilés			9 568,32	9 408,16	160	1,70
Salaires et traitements			337 565,50	360 655,92	- 23 090	-6,40
Charges sociales			102 629,36	113 202,99	- 10 574	-9,34
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 290,23	17 759,23	- 6 469	-36,43
Autres charges			0,88	55,68	- 55	-98,42
Total des charges d'exploitation (II)			1 370 496,21	1 200 611,29	169 885	14,15
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			- 8 370,79	45 802,18	54 173	118,26
Autres intérêts et produits assimilés			16,55	56,22	- 40	-70,56
Total des produits financiers (V)			16,55	56,22	- 40	-70,56
Intérêts et charges assimilées			1 027,84	738,92	289	39,10
Total des charges financières (VI)			1 027,84	738,92	289	39,10
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			- 1 011,29	- 682,70	- 329	-48,13
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I+II+V+VI)			- 9 382,08	45 119,48	54 502	120,79
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			7 778,00	993,00	6 785	683,28
Total des charges exceptionnelles (VIII)			7 778,00	993,00	6 785	683,28
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			- 7 778,00	- 993,00	- 6 785	-683,28
Impôts sur les bénéfices (X)				565,00	- 565	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)			1 362 141,97	1 246 469,69	115 672	9,28
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)			1 379 302,05	1 202 908,21	176 394	14,66
RESULTAT NET			- 17 160,08	43 561,48	60 722	139,39
Dont Crédit-bail mobilier			155 991,73	136 704,20	19 288	14,11



Annexes aux comptes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018 dont le total est de 506 430,94 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -17 160,08 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Matériel et outillage industriels	de 1 à 07 ans
Agencements, aménagements, installations	de 02 à 15 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 05 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- une diminution des charges de personnel de 21 040 euros
- une augmentation de la créance d'impôt société de 23 069 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

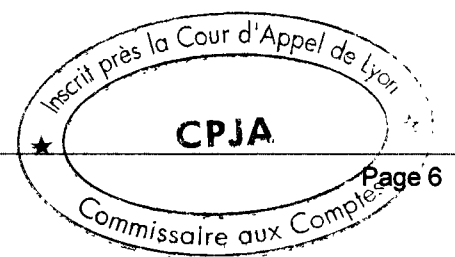
- en matière d'investissement
- en recherche de nouveaux marchés

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce



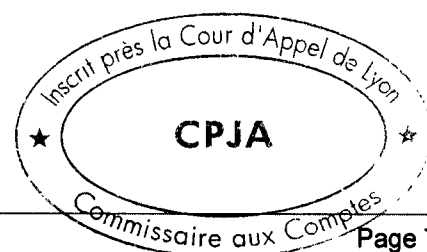
Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Les engagements de retraite ne sont pas constatés sous forme de provision.
Le montant de ces engagements au 31 août 2018 ont été évalués à 14 381 euros.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des Immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Autres immobilisations incorporelles	8 870		5 000
Installations techniques, matériel et outillages industriels	142 574		571
Autres installations, agencements, aménagements	13 746		23 184
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 711		1 252
TOTAL	162 031		25 007
Autres participations	31 792		
Autres titres immobilisés	282		
Prêts et autres immobilisations financières	200		
TOTAL	32 274		
TOTAL GENERAL	203 175		30 007

	Diminutions		Valeur brute Immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Autres immobilisations incorporelles			13 870	13 870
Installations techniques, matériel et outillages industriels			143 145	143 145
Autres installations, agencements, aménagements			36 929	36 929
Matériel de bureau, informatique, mobilier			6 964	6 964
TOTAL			187 038	187 038
Autres participations			31 792	100
Autres titres immobilisés			282	282
Prêts et autres immobilisations financières		200		
TOTAL		200	32 074	382
TOTAL GENERAL		200	232 982	201 290



Etat des amortissements

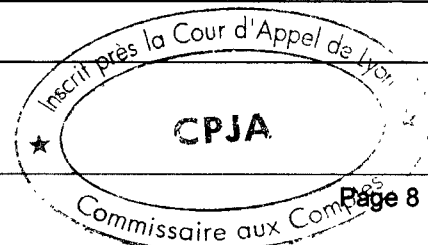
	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Autres immobilisations incorporelles	8 870	319		9 189
Installations techniques, matériel et outillages industriels	133 898	5 585		139 484
Installations générales, agencements divers	7 710	4 357		12 067
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 421	1 028		5 449
TOTAL	146 030	10 971		157 000
TOTAL GENERAL	154 900	11 290		166 190

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Autres immobilisations incorporelles	319				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 585				
Installations générales, agencements divers	4 357				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 028				
TOTAL	10 971				
TOTAL GENERAL	11 290				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	31 692	31 692	
Autres créances clients	287 821	287 821	
- Impôts sur les bénéfices	23 069	23 069	
- T.V.A	10 020	10 020	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	667	667	
- Divers	13 166	13 166	
Charges constatées d'avance	8 313	8 313	
TOTAL GENERAL	374 748	374 748	
Remboursements des prêts dans l'exercice	200		

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
- plus d'un an	22 218	22 218		
Fournisseurs et comptes rattachés	112 877	112 877		
Personnel et comptes rattachés	25 194	25 194		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 063	25 063		
- T.V.A	3 401	3 401		
- Autres impôts et taxes	8 107	8 107		
Groupe et associés	70 623	70 623		
Autres dettes	90	90		
TOTAL GENERAL	267 573	267 573		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 808			



Composition du capital social

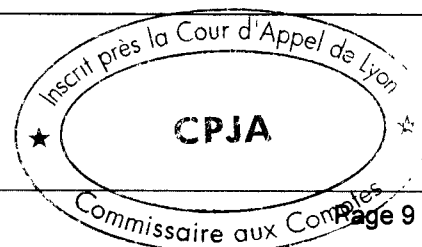
	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 000	10,00
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5 000	10,00

Crédit-bail mobilier

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	856 785	48 757	905 542
- Cumuls exercices antérieurs	239 724	7 828	247 552
- Dotations de l'exercice	159 611	10 551	170 162
TOTAL	457 450	30 378	487 828
- Cumuls exercices antérieurs	326 385	8 833	335 218
- Exercice	170 004	15 606	185 610
TOTAL	496 389	24 439	520 828
- à un an au plus	128 039	10 937	138 976
- à plus d'un an et cinq au plus	310 438	19 301	329 739
TOTAL	438 477	30 238	468 715
- à moins d'un an	749		749
- à un an au plus	7 819	487	8 306
TOTAL	8 568	487	9 055
Montant pris en charge dans l'exercice	170 004	15 606	185 610

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SCI IMMOBILIERE FAURE	1 000	-36 668	10,00	100		31 962		38 983	5 758	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										



AF MECANIQUE

Société par actions simplifiée

Au capital de 50 000 €

Les Ateliers du Golf – 121, rue du Bief

LUCENAY (Rhône)

442 424 073 RCS VILLEFRANCHE TARARE

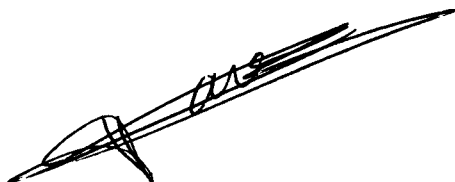
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2018****SOUMISE A L'ASSEMBLEE PAR LA PRESIDENCE****DEUXIEME DECISION**

L'associée unique, conformément aux propositions du président, décide d'imputer la perte de l'exercice qui s'élève à 17.160,08 € sur le compte « autres réserves ».

Il est rappelé les distributions de dividendes suivantes, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. relatif à l'obligation d'indiquer la distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et de ceux non éligibles à cet abattement, ventilés par catégorie d'actions :

<u>Exercices</u>	<u>Montant de la distribution</u>	<u>Crédit d'impôt ou</u> <u>Avoir fiscal</u>
31 Août 2017	30.000,00 €	40 %
31 Août 2016	40.000,00 €	40 %
31 Août 2015	/	/

CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 15 FEVRIER 2019.

LA PRESIDENCE

AF MECANIQUE

Société par Actions Simplifiée au Capital de 50 000 Euros

Siège social : 121 rue du Bief
Les ateliers du golf
69480 LUCENAY

442 424 073 RCS VILLEFRANCHE – TARARE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2017

A l'Associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Décision d'Associée Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AF MECANIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

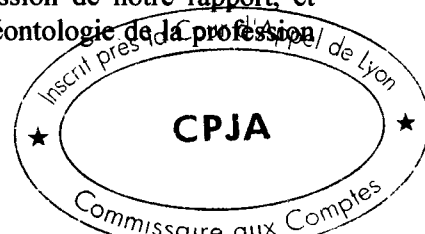
Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.





(cpj)^a

Expertise comptable et commissariat aux comptes

Nicolas GAUTHIER
Bernard JACQUEMOT
Jean PICARD

AF MECANIQUE

Société par Actions Simplifiée au Capital de 50 000 Euros

Siège social : 121 rue du Bief
Les ateliers du golf
69480 LUCENAY

442 424 073 RCS VILLEFRANCHE – TARARE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2018



CPJA
www.cpja.fr • cpja@cpja.fr
41 Rue Etienne Dolet • 69170 TARARE
102 Rue Garibaldi • 69006 LYON
Tél. 04 74 63 25 12 • Fax 04 74 05 08 44

Comptabilité
Audit
Conseil
Gestion
Social
Fiscalité

Paies & Charges sociales
Contrats de travail
Retraite & prévoyance
Tableau de bord
Création d'entreprise
Evaluation

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués qui sont fournis dans l'annexe des comptes annuels et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'Associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

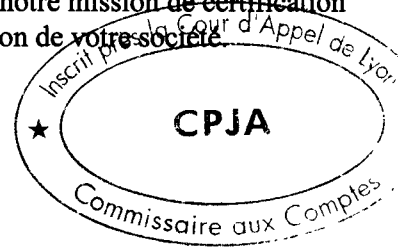
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TARARE, le 24 janvier 2019

Le Commissaire aux Comptes

CPJA

Jean PICARD
Associé, Directeur Général

